



# Formation de conseillers/ères, 2x3 jrs

## Calendrier 2015

---

### Modalités d'inscription

- ✓ Les demandes de dossiers d'inscription sont à effectuer par courrier électronique uniquement, auprès de Nadège VION, coordinatrice des formations [formation.afpb@gmail.com](mailto:formation.afpb@gmail.com).
- ✓ Les dossiers de candidature dûment remplis sont à adresser par courrier postal au pôle pédagogique, à l'adresse suivante :

**Mme VION Nadège**  
**AFPB Formations**  
**126 A Grand'Rue**  
**57 660 BIDDING**

**ATTENTION :** votre dossier devra impérativement être envoyé à cette adresse et non à l'adresse du siège de l'AFPB, sans quoi il risque de ne pas arriver à temps sur le bon bureau !

- ✓ Nous vous informerons dans les meilleurs délais (par courrier électronique uniquement) de la suite donnée à votre demande d'inscription.

### À lire pour la formation...

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour pouvoir participer à nos formations ; nous vous demandons toutefois de lire les ouvrages ci-dessous :

- *Le Concept du continuum*, Jean Liedloff, Éd. Ambre.
- *Au Cœur des émotions de l'enfant*, Isabelle Filliozat, Éd. Marabout.
- *Porter bébé*, Claude Didierjean-Jouveau, Éd. Jouvence.
- *Peau à peau*, Ingrid van den Peereboom, Éd. Jouvence.

*Nos formations accueillent généralement une douzaine de stagiaires. Nous réservons deux places aux moniteurs/rices d'autres réseaux, afin de permettre un plus large accès aux nouvelles vocations.*



## Modalités de certification

- À l'issue des 6 journées de formation (42h), un questionnaire est remis aux participants/es. Pour valider la formation et obtenir le certificat de conseiller/ère AFPB, ce travail de synthèse est à renvoyer dans les trois mois. Ce travail écrit sert également de mémoire et de support pour la pratique au quotidien.
- De plus, deux stages d'observation (environ 2h pour chacun) sont à effectuer auprès de conseillers/ères certifiés AFPB. Ces stages consistent à assister en tant qu'observateur (sans intervenir) à un atelier de portage ou une séance d'information sur le portage. Il vous sera demandé un rapport écrit pour chaque stage, à joindre à votre travail écrit.

## Après votre certification

Faire usage de votre certificat vous permet :

- ✓ d'utiliser le logo de l'AFPB
- ✓ d'avoir accès au matériel pédagogique réservé aux conseillers/ères
- ✓ d'être référencé/ée sur le site internet de l'AFPB à votre demande
- ✓ de pouvoir participer au groupe de discussion Facebook réservé aux conseillers/ères
- ✓ d'avoir accès à un tarif avantageux aux journées annuelles des conseillers/ères et aux formations continues

Faire usage de votre certificat vous engage :

- ✓ à informer les parents en restant neutre d'un point de vue commercial
- ✓ à adopter notre code de déontologie en respectant notre charte éthique
- ✓ à accueillir des stagiaires dans la mesure de vos possibilités

*Nous vous invitons à suivre nos formations continues afin de vous tenir informé/ée des évolutions dans le monde du portage et de mettre à jour vos connaissances dans les domaines de la parentalité, de la petite enfance et de l'accompagnement.*



## Conseiller/ère en portage AFPB

---

### Formulaire de candidature 2015

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone (fixe) : .....

Téléphone (portable) : .....

Courriel : .....

Profession : .....

Date de votre formation : .....

Lieu de votre formation : .....

Prise en charge de votre formation :

Individuelle (480€)       Libéral ou association (600€)       Employeur (720€)

Pour les prises en charge employeur, merci d'indiquer le nom, l'adresse complète, le mail de votre structure ainsi qu'un numéro de téléphone :

.....  
.....

---

*Pièces à envoyer avec votre inscription :*

- Lettre de motivation avec photo (à envoyer par mail puis courrier)
- Curriculum Vitæ (à envoyer par mail puis courrier)
- Chèque d'arrhes à l'ordre de l'AFPB (120€)
- Chèque du solde à l'ordre de l'AFPB (360€ ou 480€ en fonction de la prise en charge)
- Enveloppe A4 timbrée à 1€45, à votre adresse



## Calendrier 2015

---

<b><u>PARIS</u></b>	<b>Session 1</b> : 22,23,24 Janvier <b>Session 2</b> : 19,20,21 Février + stages d'observation
<b><u>RENNES</u></b>	<b>Session 1</b> : 19,20,21 Mars <b>Session 2</b> : 16,17,18 Avril + stages d'observation
<b><u>BORDEAUX</u></b>	<b>Session 1</b> : 9,10, 11 Avril <b>Session 2</b> : 21,22,23 Mai + stages d'observation
<b><u>LYON</u></b>	<b>Session 1</b> : 28,29,30 Mai <b>Session 2</b> : 2,3,4 Juillet + stages d'observation
<b><u>BRUXELLES</u></b>	<b>Session 1</b> : 23,24,25 Juillet <b>Session 2</b> : 20,21,22 Aout + stages d'observation
<b><u>BORDEAUX</u></b>	<b>Session 1</b> : 24,25,26 Septembre <b>Session 2</b> : 22,23,24 Octobre + stages d'observation
<b><u>PARIS</u></b>	<b>Session 1</b> : 8,9,10 Octobre <b>Session 2</b> : 5,6,7 Novembre + stages d'observation
<b><u>LYON</u></b>	<b>Session 1</b> : 19,20,21 Novembre <b>Session 2</b> : 17,18,19 Décembre + stages d'observation